

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 27 août 2019

Présent-e-s : Anuka Schubert, Jonas Tarazi, Rafael Boudjkhi, Luca Perrig, Alexia Bonelli et
Hélène Widmann.

PV : Alexia Bonelli.

18h15 CUAE

*Demande de subvention pour un projet de la Swiss Diplomacy Student Association
Pauline et Pablo*

La CUAE appuie la demande du comité de la Swiss Diplomacy Student Association pour leur demande de subvention extraordinaire concernant le projet d'un cycle d'événements.

Etant en cours d'enregistrement à l'UNIGE, l'organisation de ces différents événements permettra de faire connaître l'association au public universitaire.

La Swiss Diplomacy Student Association souhaite démocratiser la diplomatie notamment du fait de la difficulté d'accès du monde diplomatique. Pour ce faire, elle souhaite cibler les étudiant.e.x.s en master, bachelor ou doctorat.

L'association souhaite organiser ses deux premiers événements à la rentrée: une conférence avec M. Jacques de Watteville et un workshop pour se former avec une simulation de négociation avec Elisabeth Decrey Warner. Elle souhaite également organiser sa première Assemblée générale.

La demande comprend les frais pour : apéritif (CHF200.-) et frais de gardiennage de la salle (CHF543.-), la collation du workshop (CHF139.50), ~~staff de l'organisation météorologique mondiale (CHF45.-), repas pour la conférencière (CHF40.-) et un apéritif pour l'AG (CHF200.-).~~

La demande de subvention s'élève à CHF 1'167.50.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de CHF 923.-. La CGTF ne subventionnant ni les salaires, ni les apéritifs pour les Assemblées générales.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

18h25 CUAE

Demande de subvention pour les Welcome Days 2019

Pauline

Pour la deuxième année, la CUAE organise la « journée des associations » lors des Journées d'Accueil – Welcome Days – de l'UNIGE. Les Welcome Days se déroulent sur toute une semaine, mais la dernière journée n'est dédiée qu'aux associations.

Pour cette journée, la CUAE a le rôle de la gestion des bénévoles et des associations. Présente dans le comité de pilotage: elle permet de fournir une base pour que les associations puissent s'occuper de leurs activités.

Cet événement vise à réunir la majorité des associations estudiantines universitaires. Le but de cette journée est avant tout de visibiliser le travail de ces associations, les faire connaître auprès des étudiant.e.x.s et de créer du lien interassociatif afin de dynamiser la vie associative universitaire. C'est un moment important moment pour les associations qui peuvent se rencontrer et récolter de nouveau.e.lle.x.s membre.x.s.

Après un premier passage lors de la séance du 18 juin où la demande a été refusée, l'association représente une nouvelle demande.

La nouvelle demande comprend les frais pour: location tentes (CHF2'200.-), impressions communication (CHF50.-), de location de vélo (CHF180.-), d'assurance vélo (CHF30.-), du transport Uni-Bastions (CHF150.-) et des frais administratifs de GenèveRoule (CHF460.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 2'710.-.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur demandée.

Considérant que la demande de subvention porte uniquement sur la journée du 13 septembre qui est entièrement organisée par les associations d'étudiant.e.x.s, la CGTF décide d'entrer en matière.

Cependant, la Commission se questionne sur le fait que l'événement est en partie subventionné par des privés. Ainsi, elle fait part de sa volonté de prendre part aux potentielles réunions du comité de pilotage qui auraient lieu pour l'organisation de la journée des associations des Welcome Days l'année prochaine.

18h35 CUAE

Demande de subvention pour une conférence sur la résistance Libano-Palestinienne

Pauline

La CUAE souhaite organiser une conférence à UniMail sur le thème de la résistance libano-palestinienne durant les années 1970-1980 et plus précisément sur la figure de George Ibrahim Abdallah, révolutionnaire et militant libanais. Organisée en collaboration avec l'association

l'Atelier – histoire en mouvement et le Secours Rouge Genève, cette conférence vise à créer un lieu de débats proprement politique qui ne se limite pas à l'apprentissage d'un savoir déconnecté de la réalité sociale qui l'entoure. Les invité.e.x.s de cette conférence seront : Soha Bechara, Nicolas Berry et Mathieu Jeuland qui sont respectivement une militante libanaise et deux militants du collectif "Palestine vaincra".

Cette conférence est organisée de par la volonté de la CUAE d'apporter un savoir militant au sein de l'Université.

La nouvelle comprend les frais pour : transport (CHF103.-), repas pour les trois intervenant.e.x.s (CHF300.-) et apéritif (CHF100.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 503.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

18h45 CUAE

***Demande de subvention pour la participation à l'université syndicale internationale
Pauline***

La CUAE travaille activement à renforcer son réseau national et international. Afin d'élargir son champ de réflexion et d'enrichir ses échanges, la CUAE souhaiterait participer à l'université internationale syndicale qui se tiendra en octobre en Ile-de-France. La thématique de cette rencontre est la suivante s'intitule « syndicalisme et mobilisation citoyenne : comment décroiser les luttes ».

La CUAE ayant peu de liens avec l'international, elle souhaite retrouver des liens, notamment syndicaux. Cette Université syndicale en particulier, permet de trouver des nouveaux outils et l'échange d'idées et réflexions avec d'autres syndicats. L'actualité des divers mouvements (grève du climat, grève féministe) conduit à se poser la question de comment se placer en tant que syndicat? Côtayer les syndicats qui ont une position particulière relativement aux différents mouvements sociaux en France serait un réel enrichissement.

Les frais d'inscription comprennent le logement et les repas.

La demande comprend les frais pour : voyage en train (300€x2), transport sur place (25€x3) et logement et repas (3x300€).

La demande de subvention s'élève à CHF 1'333.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition des devis manquants.**
- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**

- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

19h00 Club Genevois de Débat
Demande de subvention pour les Welcome Days
Laura et Chrystelle

Le Club genevois de débat tiendra un stand à l'occasion de la journée des Welcome Days. Afin de présenter leur association, ils souhaitent utiliser des affiches et des flyers afin de promouvoir leurs activités. Des cartes de visite sont aussi prévues pour transmettre leur contact et les informations utiles pour rejoindre les séances hebdomadaires de débat. L'association ayant besoin de contacter un certain nombre de personnes externes, elle trouve important pour son réseautage de pouvoir donner son contact de manière professionnelle. Enfin, un apéritif est prévu pour accueillir les potentiel.le.x.s nouveau.elle.x.s membre.x.s.

La demande comprend les frais pour : apéritif (CHF 100.-), les cartes de visite (CHF 100.-) et les affiches et flyers (30.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 230.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de CHF 130.-.

Comme l'année précédente, la CGTF n'entre pas en matière pour l'apéritif car il y a un bar prévu pour toutes les associations. Elle décide de rentrer en matière uniquement pour les cartes de visite et les affiches et flyers.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

19h15 Club Genevois de Débat
Demande de subvention pour une soirée d'intégration de la rentrée 2019
Laura et Chrystelle

Le Club genevois de débat souhaite organiser un apéritif de bienvenue à l'occasion du premier mardi des débats hebdomadaires du club pour accueillir les nouveau.elle.x.s membre.x.s et faire le lien entre les ancien.ne.x.s et nouveau.elle.x.s membre.x.s. L'association souhaite créer un cadre bienveillant en organisant un apéritif pour faciliter par la suite la prise de parole pour les personnes souhaitant rejoindre l'association.

La demande comprend les frais pour : apéritif (CHF 200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 200.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h30 TEDxUniGeneva

***Demande de subvention pour les la troisième édition du TEDxUniGeneva
Jennifer et Marco-Antonio***

L'association souhaite faire un complément de demande pour l'organisation de l'événement TEDxUniGeneva 2019 qui aura lieu le 12 octobre 2019. Le but de l'événement est de transgresser les normes des conférences classiques et d'offrir une nouvelle plateforme d'idée progressistes au sein de l'Université de Genève. Cette année, cette conférence aura lieu au sein du Bâtiment des Forces Motrices. Cependant, le matériel sur place étant quasi inexistant, l'association doit contracter des techniciens ce qui engendre des frais considérables. L'association demande un soutien financier pour tout ce qui est technique et audio-visuel. Le BFM fait de la location d'espace mais tout ce qui est à rajouter est aux frais des organisateuricexs. La salle U600 étant déjà réservée et l'association ne trouvant pas d'autre espace, elle s'est tournée vers le BFM. L'association a en outre demandé au canton que la location du bâtiment soit moins chère ou gratuite, mais n'a pas encore eu de réponse. L'événement sera payant mais l'association essaie de faire le moins cher possible.

La comprend les frais pour : les frais pour les lumières et les salaires de techniciens (CHF 4'249.85).

La demande de subvention s'élève à CHF 4'249.85.-.

Décision : La subvention est refusée.

L'événement prend beaucoup d'ampleur, les montants engagés sont très importants.

La Commission a décidé, en vertu du principe de proportionnalité, de ne plus entrer en matière pour la location de grandes salles. Elle rappelle néanmoins que la location de salles à l'Université engageant des frais de gardiennage est possible. De plus, la CGTF n'entre pas en matière sur les salaires. Enfin, dernier problème, l'événement est payant et la CGTF n'entre normalement jamais en matière pour ce type d'événement.

20h00 Divers

AEHES : amnistie comptable

L'AEHES demande une amnistie comptable pour les périodes de 2015-2016. L'association n'existant plus depuis 2-3 ans, les procédures pour la réactivation de l'association n'ont été lancées que depuis novembre 2018. Bien que l'association ait pu rendre les comptes de l'année 2015-2016, certains montants élevés restent sans justificatif.

Décision : la Commission accepte la demande d'amnistie pour les comptes 2015-2016.

Les comptes 2016-2017 et 2017-2018 ayant été rendus, l'association pourra toucher la

subvention 2018-2019.

AEMG : subventions ordinaires

L'AEMG est venue nous voir en permanence pour nous expliquer le problème auquel elle faisait face. Chaque année, le secrétariat de la CGTF corrige les comptabilités ordinaires pendant l'été. Cependant, les membres de l'AEMG doivent obligatoirement être en stage pendant cette période-là. Ceci explique leur manque de réactivité par rapport – par exemple – aux pièces comptables manquantes. L'AEMG a donc demandé à la CGTF si elle pouvait, à titre exceptionnel, corriger leurs comptes ordinaires au moment où le secrétariat les reçoit. L'association s'engage à reprendre les anciens classeurs en attente et de les corriger pour cette période-là.

Décision : La Commission accepte que les comptes de l'AEMG puissent être corrigés plus tôt que les autres associations. Elle décide en outre que l'AEMG pourra, si elle rend tous les classeurs en ordre et à temps, toucher sa subvention ordinaire 2019-2020 sur la base des comptes 2018-2019. Cependant, elle considère que le retard accumulé est dû à l'association et qu'elle ne pourra donc pas toucher rétroactivement ses autres subventions ordinaires.

ESN : demande d'amnistie de la subvention extraordinaire du voyages d'études à Gruyères 2016

Après plusieurs recherches, l'association ESN n'est toujours pas parvenue à mettre la main sur certains montants relatifs au voyages d'études à Gruyères en 2016. La trésorière ayant changé depuis, il lui est impossible de retrouver ces montants.

Décision: La Commission accepte la demande d'amnistie.

ESN : versement de la subvention ordinaire

ESN est une association reconnue par le rectorat. Cependant, nombre.ses.x sont ses membre.x.s qui ne paient pas les taxes fixes. L'association ESN a proposé que pour chaque étudiant.e.x de l'UNIGE partant en échange et payant les taxes fixes, il y a une personne extérieure qui peut bénéficier de cette subvention.

Décision : La Commission va verser la subvention ordinaire à cette association car c'est une association reconnue par le rectorat et la CGTF n'a pas le pouvoir de décider à la place du rectorat le statut d'association (reconnue ou enregistrée) d'ESN. Par conséquent, elle ne se prononcera pas sur la proposition d'ESN considérant que c'est au rectorat de prendre cette décision. Ainsi, comme la CGTF doit donner une subvention ordinaire à une association reconnue par le rectorat, elle versera la subvention d'ESN.

La séance se termine à 20h30.

PV fait à Genève le 28 août 2019 par Alexia Bonelli et Hélène Widmann.